

RAPAC

Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale

Secrétariat Exécutif

BP 14 533

Tél: (241)44 33 22/06 11 60 62

Libreville, GABON

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2004



SOMMAIRE

I- CONTEXTE :	3
II- INTRODUCTION	4
III- PRINCIPAUX OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	4
1-Principaux objectifs	4
2-Principaux résultats attendus	5
IV- ACTIVITES PROGRAMMEES ET REALISEES	5
1- Structuration et stabilisation du Secrétariat Exécutif	5
2- Formulation de la demande de subvention auprès de la Commission Européenne	6
3- Représentation du RAPAC aux événements sous- régionaux et internationaux	6
4- Suivi des projets FFEM	8
5- Elaboration et adoption du plan stratégique quinquennal du RAPAC	10
6- Relance du bulletin RAPAC –INFOS	10
7- Rencontres avec les principales autorités en charge des aires protégées	11
V- ACTIVITES PROGRAMMEES ET NON REALISEES	12
1- Finalisation du logo RAPAC	12
2- Actualisation et publication de la plaquette RAPAC	12
VI SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	12
1- Situation administrative	12
2- Situation financière	12
VII- PERSPECTIVES ET MESURES D’ACCOMPAGNEMENT	13
1- Perspectives janvier à juin 2005 (transition ECOFAC III – ECOFAC IV)	13
2- Perspectives pour la période juillet 2005- décembre 2009	13
3- Mesures d’accompagnement	14
VIII- CONCLUSIONS	15
ANNEXES	

I- CONTEXTE GENERAL :

Le contexte général a été marqué par une nouvelle dynamique développée par la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en vue de la mise en œuvre de la Déclaration des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale (Déclaration de Yaoundé) sur la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région dans le cadre du processus dit « Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo » (PFBC). Ce processus engagé à l'occasion du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg en Afrique du Sud à l'initiative des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de l'Afrique du Sud a connu cinq moments forts :

- La première réunion de concertation des partenaires tenus au mois de janvier 2003 à Paris en France ;
- La réunion extraordinaire de la COMIFAC tenue au mois de mai à Yaoundé au Cameroun pour l'adoption du Plan de Convergence actualisé par les Etats membres, réunion au cours de laquelle l'Accord de collaboration RAPAC COMIFAC a été solennellement signé ;
- La deuxième réunion du PFBC tenue à Brazzaville au Congo pour la validation conjointe du Plan de Convergence par les Etats du Bassin du Congo et les différents partenaires. Le RAPAC a pris une part active à cette réunion à travers son Président et son Secrétaire Exécutif ;
- La réunion ordinaire de la COMIFAC tenue du 20 au 22 juillet à Libreville au Gabon pour l'adoption finale du Plan de Convergence après l'intégration des amendements formulés lors de la réunion du PFBC de Brazzaville, l'évaluation des cinq premières années de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé et le transfert de la Présidence de la COMIFAC du Congo au Gabon, pays du siège du RAPAC ;
- La réunion extraordinaire de la COMIFAC tenue à Libreville au Gabon du 28 au 30 septembre pour adopter le Projet de Traité sur la gestion des Forêts du Bassin du Congo et la proposition de mécanisme de financement du Plan de Convergence et du fonctionnement des organisations sous-régionales chargées de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ainsi que le projet d'accord de coopération relative à la création de la Tri Nationale Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), en vue de leur présentation au prochain Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale prévue à Brazzaville au Congo au mois de février 2005 pour ratification.

Outre les événements cités ci-dessus liés à la Déclaration de Yaoundé, il convient de mentionner la tenue du IV^{ème} Congrès de DURBAN sur les Aires Protégées auquel le RAPAC a été représenté par son Président et son Assistante.

Un autre fait remarquable est la fin de la troisième phase du Programme ECOFAC et l'atelier d'évaluation tenu au mois de juin 2003 à Kinshasa en République Démocratique du Congo qui a redéfini l'objectif global de la quatrième phase du programme ECOFAC et formulé d'importantes recommandations pour son élaboration et sa mise en œuvre dans une nouvelle vision basée sur une approche intégrée de la gestion du territoire à l'échelle locale. Une place importante est accordée au

RAPAC appelé à évoluer de manière autonome pour consolider et assurer à terme la pérennité des acquis du programme ECOFAC dans le cadre d'un réseau dynamique des aires protégées fonctionnant à l'échelle de la sous- région.

Ainsi, après sa reconnaissance politique consacrée par l'accord de collaboration conclu avec la COMIFAC, il est particulièrement important pour le RAPAC d'assurer la reconnaissance de sa place et de son rôle en tant qu'outil technique dans ce contexte très dynamique de la sous- région décrit ci-dessus, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique et des programmes annuels d'activités en parfaite harmonie avec le Plan de convergence sous-régional, l'orientation donnée au Programme ECOFAC IV, les attentes des acteurs de terrain et en développant des synergies avec les différents partenaires au développement.

II- INTRODUCTION :

Le présent rapport est une synthèse des activités menées dans la période allant du CTS tenu à la fin du mois de novembre 2003 à Yaoundé au Cameroun, au 31 décembre 2004. Cette période a été marquée par :

- La suspension du Secrétaire Exécutif et la nomination d'un Secrétariat Exécutif intérimaire au cours du Conseil d'administration de novembre 2003;
- L'engagement du processus de recrutement d'un nouveau Secrétaire Exécutif qui a été désigné au cours du Conseil d'administration tenu du 10 au 11 mai 2004 à Libreville au Gabon;
- La signature de l'accord de collaboration entre la COMIFAC et le RAPAC le 29 mai à Yaoundé au Cameroun ;
- La participation du RAPAC à plusieurs réunions de portée sous-régionale et internationale ;
- La programmation et la tenue des ateliers nationaux RAPAC en vue de l'élaboration du document stratégique et de la structuration du réseau au niveau des pays membres ;
- La relance du bulletin d'information « RAPAC - INFOS»;
- Le développement des relations avec les principaux partenaires;
- La participation aux réunions de suivi du projet FFEM;
- L'élaboration du dossier de demande d'une subvention adressée au Ministère Français des Affaires Etrangères et de la Coopération.

III- PRINCIPAUX OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

1- Principaux objectifs :

Les principaux objectifs visés pour la période écoulée étaient :

- Structurer et stabiliser le Secrétariat Exécutif ;
- Définir les actions prioritaires et formuler la demande de subvention auprès de la Communauté européenne au profit du RAPAC dans cadre du 9^{ème} FED et de la quatrième phase du Programme régional ECOFAC IV;
- Assurer la représentation du RAPAC aux évènements sous – régionaux et internationaux ;
- Suivre la mise en œuvre du projet objet de la convention signée avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) relatif au financement du projet : « Appui au développement du tourisme à objectif de conservation »;
- Elaborer et adopter un Plan stratégique pour le RAPAC;
- Finaliser l'élaboration du Logo du RAPAC ;
- Améliorer et relancer la publication du bulletin RAPAC - INFOS ;
- Rencontrer les principales autorités en charge des aires protégées des pays membres et des organisations régionales et internationales de conservation de la biodiversité ;
- Actualiser et publier la nouvelle plaquette RAPAC ;
- Assurer éventuellement la reprise de la distribution de la canopée en cas de besoin.

2- Principaux résultats attendus :

Les principaux résultats attendus de la période étaient :

- Un Secrétariat Exécutif installé et opérationnel au lieu du siège ;
- Une demande de subvention du RAPAC présentée à la Communauté de l'Européenne dans les délais impartis ;
- Une représentation régulière du RAPAC aux différents évènements de portée sous-régionale et internationale;
- Un suivi régulier et efficace du projet financé dans le cadre de la Convention FFEM-RAPAC;

- Un plan stratégique du RAPAC disponible ;
- Un logo et des papiers en tête RAPAC élaborés et disponibles ;
- La rédaction et publication régulière du bulletin RAPAC – INFOS ;
- Le RAPAC bien connu au niveau des autorités des pays membres et des rapports de collaboration renforcés entre RAPAC et les autres organisations sous-régionales et régionales ;
- Une nouvelle plaquette RAPAC élaborée et diffusée.

IV- ACTIVITES REALISEES:

1- Structuration et stabilisation du Secrétariat Exécutif :

La procédure de recrutement du Secrétaire Exécutif a été arrêtée et engagée à l'issue du conseil d'administration tenu au mois de novembre 2003 à Yaoundé au Cameroun qui avait aussi désigné un Secrétariat Exécutif par intérim assuré conjointement par **Adrien NOUNGOU**, Administrateur RAPAC – Gabon et **Sophie Villard**, Assistante du Président du RAPAC.

Quarante huit candidats ont été enregistrés ; après examen des dossiers reçus et les entretiens réalisés avec quelques candidats présélectionnés, trois ont été retenus et présentés au Conseil d'administration tenu du 10 au 11 mai 2004 à Libreville au Gabon.

Au terme des débats établis au sein du conseil d'administration, Monsieur **Jean-Pierre AGNANGOYE**, de nationalité congolaise a été retenu et désigné en qualité de Secrétaire Exécutif pour une durée de deux (2) ans. Le nouveau Secrétaire Exécutif a pris service le 25 mai 2004 après la signature de son contrat de travail en date du 12 mai.

Après sa prise de service, le Secrétaire Exécutif a immédiatement procédé au recrutement du personnel d'appui comprenant :

- Un chauffeur recruté au mois de juin : **Mr EVOURA Davy Wilfried;**
- Un gardien recruté au mois de juillet : **Mr ABAGA ZE Fidèle;**
- Une ménagère embauchée au mois de juillet : **Mme BIKENE Charlotte;**
- Une assistante embauchée au mois de juillet : **Mme PALLA Florence**

Par ailleurs, les locaux abritant les bureaux ont été réhabilités et une ligne téléphonique internationale a été établie.

2- Formulation de la demande de subvention auprès de la Communauté Européenne :

Dans la perspective d'une quatrième phase du Programme ECOFAC IV à inscrire dans le 9^{ème} FED, le Secrétariat Exécutif par intérim a élaboré le dossier relatif à la demande d'une subvention pour une durée de cinq ans (5) au profit du RAPAC qui a été adressée à la Commission Européenne. La demande transmise dans les délais impartis est en cours de traitement suivant les procédures de la Commission Européenne qui notifiera la réponse définitive à l'issue du bouclage du montage du financement global du programme ECOFAC IV sur le 9^{ème} FED.

Le dossier présenté a été le résultat des échanges entre le Président du RAPAC, les administrateurs, le coordonnateur de la cellule de coordination et les responsables de la Commission Européenne.

3- Représentation du RAPAC aux évènements sous – régionaux et internationaux :

3.1- Niveau sous-régional :

- Réunion extraordinaire de la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) tenue à Yaoundé au Cameroun du 26 au 30 mai 2004 au cours de laquelle a eu lieu la signature solennelle de l'accord de collaboration entre la COMIFAC et le RAPAC ; représenté par son Président, son Secrétaire Exécutif, trois administrateurs et l'assistante du Président ;
- Réunion ordinaire de la COMIFAC tenue à Libreville du 20 au 22 juillet 2004, au cours de laquelle, le plan de convergence sous-régional a été définitivement validé et la présidence a été transférée du Congo au Gabon ; le RAPAC a été représenté par son Secrétaire Exécutif ;
- Réunion d'experts juristes et techniciens des pays membres sur l'élaboration du projet de Traité de la COMIFAC et de l'accord de coopération relative à la création de la Tri Nationale Dja - Odzala - Minkébé (TRIDOM) tenue à Libreville du 06 au 08 septembre ; le RAPAC a été représenté par son Secrétaire Exécutif ;
- Réunion extraordinaire de la COMIFAC du 28 au 30 septembre à Libreville relative à l'adoption du projet de Traité sur la COMIFAC à soumettre au prochain Sommet des Chefs d'Etat pour approbation finale et de l'accord de coopération sur la création de la TRIDOM ; le RAPAC a été représenté par son Secrétaire Exécutif ;
- Participation à la réunion du Comité Technique de Suivi (CTS) du programme ECOFAC du 25 au 29 octobre. Au cours de cette dernière rencontre, marquant la fin de troisième phase du programme, les composantes ont présenté le bilan de leurs activités réalisées, et indiquées celles qui sont projetées en fonction des soldes budgétaires dégagés. La situation du RAPAC a été analysée comme une composante : à ce effet, il a été conclu que le budget RAPAC qui est rattaché à celui de la Cellule de la coordination devait être clôturé au 31 décembre 2004. Le solde à dégager assurera le fonctionnement du secrétariat exécutif pendant le premier semestre 2005.
- Participation aux réunions organisées par l'Ambassade de France au Gabon du 7 au 8 décembre sur le Réseau Forêt/Environnement/Biodiversité/AFD/MAE/FFEM. Cette réunion

avait pour objectif, de faire le point sur la stratégie française dans le secteur Forêts/Environnement/Biodiversité et de réfléchir sur l'évolution de son dispositif stratégique régional dans les pays du Bassin du Congo, dans la perspective de prise en main de la facilitation du PFBC à l'occasion du Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale en février 2005 à Brazzaville ;

- Participation à l'atelier sur le projet de Loi des Parcs Nationaux du Gabon du 2 au 3 décembre, organisé par le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN). L'élaboration de ce projet de texte a été conduite avec une large implication des juristes nationaux et internationaux ainsi que des organisations ainsi que des organisations de coopération internationale intéressées par les problématiques de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Participation à la préparation de la Facilitation Française du PFBC du 9 au 10 décembre. Cette réunion qui regroupait les Assistants Techniques français, les Conseillers et Attachés de Coopération, du secteur Forêts/Environnement, les représentants de l'AFD, les représentants de l'UE, les représentants des USA, les représentants des ONG (WWF et WCS), un représentant du secteur privé, les représentants de la Banque Mondiale, les représentants de la COMIFAC, du RAPAC, de l'OAB et de l'ADIE, a porté sur le bilan dressé sur la facilitation américaine en relevant les faiblesses et les avancées enregistrées, notamment :
 - L'imprécision sur le cadre de fonctionnement et la méthodologie de travail de la facilitation ;
 - L'éloignement géographique du Facilitateur ;
 - La faible mobilisation effective des financements annoncés lors de la réunion de Paris en janvier 2003 ;
 - La mise en place d'un site WEB à l'initiative de la facilitation américaine pour l'échange d'informations entre partenaires (www.pfbc.org);
 - La validation du plan de convergence sous-régional ;
 - La réalisation d'une étude sur les mécanismes de financement du Plan de Convergence et du fonctionnement de la COMIFAC à soumettre au Sommet des Chefs d'Etat de février 2005.

3.2- Niveau international :

Le RAPAC a été représenté aux réunions ci-après :

- Congrès mondial des parcs à Tarbes (France) : Le Président et le secrétaire Exécutif par intérim du RAPAC ont pris part à la conférence internationale des espaces naturels protégés les 10, 11, et 12 décembre 2003 à Tarbes. Le président est intervenu en participant à la table ronde organisée à cet effet sur le thème « **Approche internationale** ». Ce congrès a permis une prise de contact avec quelques réseaux d'Aires Protégées qui existent à travers le monde ;
- Participation à «African Tropical Forestry Experts Meeting» à Addis- Abeba: le Président a participé à une réunion d'experts organisée par la Commission Européenne sur le thème « **la Forêt Tropicale** ». A cette occasion, le rôle du RAPAC en tant que partenaire en matière

d'harmonisation et de gestion intégrée des Aires Protégées dans le cadre de la COMIFAC en Afrique Centrale a été souligné ;

- La deuxième réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo tenue à Brazzaville du 24 au 26 juin au cours de laquelle le plan de convergence a été officiellement présenté et validé par les différents partenaires nationaux et internationaux; le RAPAC a été représenté par son Président et son Secrétaire Exécutif ;
- Le Symposium sur la protection des éléphants d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest tenu à Paris à l'initiative de IFAW et de l'Institut National pour la Conservation de la Nature; le RAPAC a été représenté par son Secrétaire Exécutif ;
- La Conférence Internationale sur la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de la République Démocratique du Congo, pays membre du RAPAC, tenue à Paris du 13 au 17 septembre, à l'initiative de l'UNESCO, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), les Gouvernements de la Belgique et de la France ;
- Le 3^{ème} Congrès de l'UICN à Bangkok où le RAPAC a été représenté par son Président du 13 au 22 novembre et par le Secrétaire Exécutif du 17 au 25 novembre. La présence du RAPAC avait entre autre pour enjeux : la manifestation de son intention de devenir membre de l'UICN, le partage d'expériences et l'identification éventuelle de nouveaux partenaires.

4- Suivi du projet FFEM :

Un bilan a été réalisé et des réunions de suivi ont eu lieu entre la représentation de l'Agence Française Développement (AFD), financeur, la Cellule de Coordination d'ECOFAC prestataire de service et le Secrétariat Exécutif du RAPAC maître d'ouvrage du projet.

La nécessité de travailler avec les différentes composantes pour mettre en place les outils de suivi et d'évaluation est apparue, en vue d'une plus grande transparence et lisibilité par l'ensemble des partenaires.

Une mission d'audit a été commanditée : trois cabinets d'audit ont soumissionné et le cabinet *Price Water House Coopers* a été sélectionné. Le rapport de l'audit rendu a fait l'objet de demande d'amendements qui conditionne son approbation finale.

Par ailleurs l'AFD a demandé à la Cellule de Coordination d'ECOFAC et au Secrétariat Exécutif du RAPAC, désormais opérationnel, de renforcer le suivi, de diligenter le traitement des dossiers soumis par les composantes du Gabon et de Sao Tomé et Principe et la rédaction du rapport d'activités du premier semestre 2004.

Après le point fait sur la situation de chacune des quatre composantes, il a été mis en évidence, la nécessité de procéder à une révision du budget par le RAPAC et la Cellule de Coordination d'ECOFAC en tenant compte des besoins actualisés. Cette proposition de révision budgétaire a été soumise à l'AFD pour approbation finale après la concertation avec les dirigeants de chaque composante concernée à l'issue du CTS convoqué du 25 au 29 octobre 2004.

Quatre réunions de concertation dans le cadre du suivi du projet FFEM se sont tenues jusqu'à la fin de l'année 2004 :

1. **Réunion du 7 décembre** : examen des conditions de continuité du projet dans les différentes composantes pour la période allant de janvier à juin 2005. Il a aussi été évoqué la question du retard dans l'élaboration et l'envoi des rapports semestriels prévus dans la convention de financement. Au terme de cette réunion il a été convenu de la suspension du financement FFEM pour **la composante Guinée Equatoriale** pour défaut d'Assistance Technique et de structure susceptible d'assurer le préfinancement et la conduite des actions à maintenir ainsi que la gestion des fonds suivant la procédure en vigueur. Les seules actions retenues concernent la préparation de la privatisation éventuelle de l'Hôtel Monte Alen, et la réalisation d'une étude sur la viabilité et le développement du tourisme à Monte Alen par un consultant. Pour **la composante Lopé**, il a été décidé de négocier et de conclure un nouvel accord entre ECOFAC/RAPAC d'une part et WCS (Wild Conservation Society) Gabon et ZSL (Zoological Society Life) d'autre part pour la poursuite des activités, le préfinancement et la gestion financière. Pour **la composante Sao Tomé et Principe** : intégration des tronçons de route Bom sucesso conduisant au jardin botanique et celui conduisant à Praia Jalé dans le programme national routier avec le versement éventuel d'une contribution du projet FFEM. Finalisation des termes de référence et de la signature du contrat avec l'ONG MARAPA pour la gestion du site Praia Jalé, et la réalisation de l'étude sur la viabilité et la promotion de l'éco tourisme sur ce site. Pour **la composante Congo** : révision des propositions d'activités et du budget de fonctionnement. Pour **la coordination générale** : désignation de la cellule de coordination pour la rédaction des rapports semestriels d'activités sur tous les sites en attendant que le RAPAC qui est le bénéficiaire de ce financement assume désormais cette responsabilité.
2. **Réunion du 9 décembre** : elle était axée sur la composante Lopé en ce qui concerne la signature du contrat pour la réhabilitation des tronçons de piste avec la NSG. Il a aussi été question du principe d'un accord à signer entre le RAPAC/ECOFAC et WCS Gabon pour la gestion de la composante Lopé avec une clause qui stipule qu'en cas d'arrêt des activités d'ECOFAC au 31 juin 2005, le RAPAC assumera désormais les responsabilités dévolues à ECOFAC. Enfin, une concertation avec le CNPN pour arrêter le programme de travail et la liste des experts pour finaliser la rédaction et la validation du plan d'aménagement du Parc national de la Lopé
3. **Réunion du 11 décembre** : il a surtout été question de mener une réflexion conjointe (RAPAC, ECOFAC et CNPN) sur les procédures à proposer à l'AFD/FFEM pour la gestion des fonds dans la perspective de l'arrêt des activités d'ECOFAC, de l'absence d'Assistance Technique et de fonds FED pour préfinancer les activités à engager.
4. **Réunion du 29 décembre** : cette réunion a été convoquée pour prendre des mesures sur le maintien ou la suspension des activités de tourisme à Mikongo jusqu'au mois de février 2005, suite à l'absence sur le site du personnel de ZSL qui assure l'accueil des touristes.

C'est ici un cas typique de test de la capacité et de la volonté des ONG qui interviennent dans le cadre de la coopération à assurer la formation et le transfert d'expérience aux nationaux d'une part, et d'évaluation des aptitudes des nationaux à assurer l'appropriation des acquis des projets d'autre part.

5- Elaboration et adoption du Plan stratégique du RAPAC :

Conformément aux décisions du dernier conseil d'administration tenu à Libreville du 10 au 11 mai 2004, au lieu du Séminaire " Stratégies du RAPAC "initialement prévu au niveau sous-régional, il a été convenu de la tenue préalable des ateliers nationaux pour structurer le Réseau à la base et construire son plan stratégique suivant une approche participative active qui s'achèverait par la tenue d'un atelier sous-régional ou simplement d'une réunion du conseil d'administration pour entériner les résultats des ateliers nationaux.

Les ateliers tenus du 30 août au 30 novembre 2004 ont donné lieu à des débats très importants et constructifs sur :

- La place et le rôle du RAPAC ;
- Les critères d'intégration des nouvelles aires protégées et de sélection des futurs « **sites pilotes RAPAC** » ;
- La proposition des aires protégées à intégrer au réseau et à classer comme « sites pilotes » au niveau de chaque pays ;
- Les modalités d'admission des nouveaux membres prévus par les statuts ;
- Le mode d'intervention et les moyens d'action du RAPAC ;
- La structuration et le fonctionnement du réseau à la base en fonction des réalités de chaque pays ;
- La situation des aires protégées et des structures de leur gestion dans les chacun des pays;

Les attentes des pays et des gestionnaires des aires protégées vis-à-vis du RAPAC. La tenue de ces ateliers et les résultats obtenus, ont particulièrement permis de faire connaître le RAPAC dans tous les pays membres où un grand enthousiasme a été manifeste, et traduit par une forte demande d'intégration de plusieurs aires protégées dans le réseau.

Au terme de ces ateliers, le RAPAC dispose d'informations pertinentes et actualisées permettant d'affiner sa stratégies et de définir les modalités d'intervention pour la prochaine décennie.

6- Relance du bulletin RAPAC – INFOS:

Le bulletin d'information RAPAC- INFOS a été transformé et 3 numéros ont été diffusés à tous les partenaires dans les pays membres auprès desquels il a contribué à faire connaître davantage le RAPAC et à créer son image dans les opinions. Le N°1 a été tiré en 500 exemplaires, le N°2 et le N°3 en 1000 exemplaires. Le premier numéro est sorti pour le lancement des ateliers nationaux RAPAC, le suivant lors de la tenue du CTS ECOFAC en octobre dernier et le N°3 de 8 pages a été édité pour le sommet des chefs d'état sur la conservation et la gestion des forêts à Brazzaville en février 2005.

7- Rencontres avec les principales autorités en charge des aires protégées des pays membres et des organisations régionales et internationales de conservation de la biodiversité :

7.1- Rencontres avec les Ministres en charge des Aires Protégées et les dirigeants des structures régionales:

Au début du mois de mai 2004, le Président s'est rendu successivement à Kinshasa en République Démocratique du Congo, à Brazzaville au Congo, à Libreville au Gabon et à Yaoundé au Cameroun, accompagné du Secrétaire Exécutif par Intérim. Ces visites ont permis aux deux principaux dirigeants du RAPAC de mieux faire connaître le RAPAC et de sensibiliser les autorités rencontrées sur la nécessité de l'appui attendu des Etats pour permettre au RAPAC de jouer pleinement son rôle.

C'est particulièrement au cours de ces visites que les différents contacts pris ont abouti à la désignation du nouveau Secrétaire Exécutif lors de la session du Conseil d'administration tenue à Libreville et à la signature de l'Accord de Collaboration entre la COMIFAC et le RAPAC le 29 mai 2004 à Yaoundé au Cameroun.

7.2- Rencontres avec le Secrétaire Permanent du CNPN et du Secrétaire Général de la CEEAC:

Le Gabon vient de créer un Conseil National des Parcs Nationaux (**CNPN**) qui est une structure inter - ministérielle appelée à jouer un rôle important dans la gestion et le développement des parcs nationaux du Gabon.

Une rencontre entre le Secrétariat Exécutif et le Secrétariat Permanent du CNPN, **Mr René Hilaire Adiaheno** était nécessaire pour assurer une inter connaissance entre les structures. Par ailleurs le Secrétaire Permanent du CNPN en transit à Paris a rencontré le Président du RAPAC à l'occasion de son voyage aux Etats-Unis. Le CNPN a exprimé sa volonté de s'impliquer dans le RAPAC.

Une audience a été accordée le 7 décembre, au Secrétaire Exécutif par le Secrétaire Général de la CEEAC, **le Général Louis Sylvain Goma**. Au cours de cette rencontre, les entretiens ont porté sur la présentation réciproque des deux organisations sous-régionales et l'identification des possibilités d'établissement et de développement d'une coopération basée sur les domaines respectifs de compétences. Il a été envisagé en perspective, l'établissement d'un protocole de collaboration qui permettrait au RAPAC de devenir un outil technique pour la CEEAC dans la mise en œuvre de son programme pour le volet forêt/environnement.

7.3- Autres contacts

Le **RAPAC** a été contacté par le consortium AGRECO sur la nécessité et l'opportunité pour le réseau de s'impliquer dans la promotion et les négociations à engager entre le Tchad et la RCA, deux pays membres du réseau, intéressés par la création d'une zone transfrontalière de conservation et de gestion concertée des ressources naturelles qui pourrait s'étendre au Soudan. Dans un premier temps, il s'agit d'initier des contacts et d'identifier des experts au niveau des pays concernés afin d'entreprendre les études de base qui permettront d'asseoir l'argumentaire à présenter aux autorités en temps opportun.

Le **WCS** a également sollicité le RAPAC dans la perspective de définir les bases d'un protocole d'accord de partenariat entre WCS-Congo, ECOFAC et le Gouvernement Congolais pour une implication du WCS dans la gestion du parc national d'Odzala, avec un apport complémentaire des

financements du Carpe. La signature du document final est prévu pour la fin du mois de février 2005 au plus tard.

V- ACTIVITES PROGRAMMEES ET NON REALISEES:

1- Finalisation du Logo du RAPAC :

Le nouveau logo RAPAC est en cours de confection et sera officialisé lors de la tenue du prochain conseil d'administration.

2- Actualisation et publication de la nouvelle plaquette RAPAC :

Des contacts sont pris avec quelques maisons d'impression qui attendent de recevoir les éléments que le Secrétariat Exécutif fournira au terme des ateliers nationaux RAPAC pour mieux actualiser le contenu à donner à cette nouvelle plaquette.

VI- SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE :

1- Situation administrative :

Au plan administratif, en attendant l'aboutissement de la procédure relancée en vue de son immatriculation en qualité d'employeur, le RAPAC continue de bénéficier du statut d'ECOFAC en matière de passation des contrats, d'embauche du personnel en poste actuellement (Secrétaire Exécutif, Assistante du Secrétaire Exécutif et Chauffeur). C'est ECOFAC qui est officiellement reconnu comme employeur de ce personnel pour le compte du RAPAC.

Cependant, pour le personnel mis à la disposition du RAPAC par le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement, Chargé de la Conservation de la Nature à travers la Direction de la Faune et de la Chasse, un projet de protocole d'accord initié par le Secrétariat Exécutif est en cours de négociation.

2- Situation financière :

Au plan financier, le Secrétariat Exécutif du RAPAC est désormais pleinement responsable de l'exécution et du suivi de son budget. Il dispose d'une caisse indépendante de celle de la Cellule de Coordination d'ECOFAC.

Cependant, pour effectuer ses achats, RAPAC émet des bons de commande ECOFAC/RAPAC pour continuer à bénéficier des droits d'exonérations fiscales et douanières.

Le budget du RAPAC est assuré par un co financement de la régie FED et du Fonds Français pour l'Environnement (FFEM).

Au 31 décembre 2004, le budget RAPAC sur régie FED présente un solde de 19.664.115 FCFA qui a été dégagé pour assurer le fonctionnement du secrétariat exécutif au cours du premier semestre 2005. Le rythme de consommation du budget a marqué une accélération depuis le mois de juin, suite à

l'entrée en fonction du nouveau Secrétaire Exécutif et au démarrage des ateliers nationaux RAPAC dès le mois d'octobre. La consommation du budget au 31/12/2004 est de 97.585.885 FCFA.

L'annexe 1 présente l'état du budget RAPAC sur Régie FED au 31/12/2004.

Le budget global initial du projet « Développement de l'éco tourisme » a été consommé à hauteur de 258.865.392 FCFA soit 42,02% au 31/12/2004.

La consommation des différents volets se répartit comme suit : volets transversaux (62,71%), volet développement des produits (38,04%) et le volet suivi/évaluation (49,39%).

La consommation par pays se répartit comme suit : Sao Tomé et Príncipe (88,79%), la Guinée Equatoriale (68,17%), le Gabon (38,04%) et le Congo (23,10%).

Le solde dégagé au 31 décembre est d'un montant de 357.078.815 FCFA qui sera réaffecté entre les différents volets et composantes.

L'annexe 2 présente l'état du budget, les soldes et les estimations des besoins jusqu'à la fin du projet « Développement de l'éco tourisme » financé par le FFEM sur quatre composantes : Congo (Odzala), Gabon (Lopé), Guinée Equatoriale, (Monte Alen) et Sao Tomé (Tortues marines-mangroves), avec deux lignes pour appui au RAPAC « Plaquette RAPAC » et « Frais de gestion RAPAC ».

VII- PERSPECTIVES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT :

Sur la base du contexte général présenté au point I, des objectifs globaux et spécifiques fixés, des actions engagées et des résultats obtenus au terme de la période considérée, les perspectives du RAPAC à court et moyen termes peuvent se résumer comme suit :

1- Perspectives pour la période allant de janvier à juin 2005 (transition Ecofac III- Ecofac IV) :

Les principales préoccupations et actions du RAPAC à très brève échéance sont:

- La tenue d'un atelier sous-régional et/ou d'un conseil d'administration pour présenter et faire valider le plan stratégique d'action du RAPAC pour les cinq ou dix prochaines années, sur la base des résultats des ateliers nationaux ;
- L'intégration des nouvelles aires protégées dans le réseau, le choix des premiers « Sites Pilotes RAPAC » et l'admission des nouveaux membres issus des autres acteurs concernés et impliqués dans la gestion des aires protégées (institutions de recherche, de formation, secteur privé et ONG) ;
- L'organisation d'un atelier sous -régional sur le thème des offices nationaux de gestion des aires protégées ;
- La réalisation d'un bilan diagnostic sur les capacités nationales et sous-régionales de gestion des aires protégées en vue de l'établissement d'un état des besoins en formation pour les cinq prochaines années ;

- La conception et la mise en œuvre d'un programme d'urgence de renforcement des capacités nationales de gestion des aires protégées du réseau en fonction des besoins identifiés;
- L'appui à la formulation de documents de projets à présenter aux différents bailleurs et donateurs suivant les actions prioritaires identifiées au niveau des pays et de la sous-région ;
- La publication régulière du bulletin RAPAC- INFOS;
- La production et la diffusion de la nouvelle plaquette RAPAC ;
- La reprise et la diffusion de la canopée en cas de besoin ;
- Le développement des outils de communication du réseau.

2- Perspectives pour la période allant de juillet 2005 à décembre 2009 :

A partir des résultats des ateliers nationaux organisés dans tous les pays membres, après l'intégration de nouvelles aires protégées et l'élargissement des membres du réseau aux représentants des ONG, des centres de recherche, les perspectives du RAPAC après l'échéance de juillet 2005 sont :

- Le renforcement des capacités de gestion technique et financière du Secrétariat Exécutif pour pouvoir assurer avec efficacité le suivi et l'évaluation de quelques projets spécifiques et programmes multi bailleurs pour lesquels le RAPAC sera impliqué directement ou indirectement en qualité d'initiateur ou au titre d'appui, à la demande d'un membre ou d'une institution (COMIFAC, OCFSA, CEEAC, CEMAC, UE, AFD, UNESCO, CAWFHI, WWF, UICN etc.);
- La mise en place et le développement des mécanismes et outils de gestion des informations et de communication dont a besoin le réseau pour son fonctionnement optimal ;
- La production de documentation et la diffusion d'informations (reprise de la revue Canopée en charge par le RAPAC qui en assure la production et l'édition, des articles et nouvelles issues de l'ensemble du réseau sont diffusées) ;
- La conception et la mise en œuvre des actions de promotion et de valorisation des aires protégées du réseau, notamment à partir des « sites pilotes »;
- L'expérimentation et la promotion des activités alternatives appropriées autour des sites pilotes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- L'évaluation périodique des performances enregistrées dans la gestion des sites pilotes et des aires protégées du réseau ;
- La programmation et l'organisation des conseils techniques et des rencontres d'échanges d'expériences sur des problématiques et thèmes identifiés à partir des évaluations périodiques ou à la demande des membres ;

- Le développement du rôle des administrateurs et des structures nationales représentant le réseau au niveau des pays;
- Le renforcement du fonctionnement et l'affirmation de l'autonomie organisationnelle et financière du réseau.

3- Mesures d'accompagnement :

Pour réaliser les perspectives énumérées ci-dessus, les mesures d'accompagnement suivantes sont nécessaires et indispensables :

- La diversification et la mobilisation des ressources nécessaires, notamment pendant la période de transition en attendant l'allocation de la subvention de la Commission Européenne dans le cadre du 9^{ème} FED;
- Le renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif par une expertise permanente légère (un financier administrateur de projets et un communicateur) et une expertise temporaire par le recours aux missions de consultants (biologistes, écologistes, botanistes, anthropologues, juristes économistes etc...);
- La mobilisation des compétences de haut niveau en fonction des actions mises en œuvre et des problématiques à traiter: scientifiques, formateurs, sous la forme de missions d'appui de courte durée ;
- La capitalisation des résultats de l'expertise mobilisée en vue de leur diffusion au profit de l'ensemble des membres du réseau.

VI- CONCLUSIONS :

Au terme de la période considérée, on peut constater que le RAPAC est en cours de structuration et de stabilisation depuis la désignation du nouveau Secrétaire Exécutif et le recrutement d'une équipe d'appui.

La signature du protocole de collaboration avec la COMIFAC, la participation active aux différents événements internationaux et sous-régionaux qui ont eu lieu pendant la période écoulée et la tenue des ateliers nationaux conformément aux décisions du dernier conseil d'administration ont conféré au RAPAC une plus grande reconnaissance en tant que partenaire potentiel dans la sous région pour les questions relatives à la gestion des aires protégées.

Pour matérialiser les objectifs fixés et combler les attentes affichées, il est nécessaire de consolider les actions initiées et de faire preuve de plus de réalisme et d'efficacité dans la mise en œuvre du programme de travail ainsi que de rigueur dans la gestion optimale des quelques ressources disponibles.

Toutefois, la question du financement des activités et du fonctionnement du Secrétariat Exécutif pour la période de janvier à juillet 2005 avant la mobilisation effective de la subvention attendue du FED reste la plus grande préoccupation actuelle.

ANNEXES

ANNEXE 1; Budget FED 2004 RAPAC

ANNEXE 2; Budget FFEM Projet de développement de l'écotourisme

Suivi Budgétaire RAPAC - Régie 2003 - Année 2003

Nature des dépenses	Budget Régie FED	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	octobre	nov	déc	total dépenses	solde
REUNIONS	14 673 365	0	0	0	250 000	1 031 050	0	313 900	533 319	919 876	801 055	164 881	1 126 350	5 140 431	9 532 934
durant CTS	9 994 267				250 000	1 031 050		313 900	533 319	919 876	801 055	140 000	1 126 350	2 547 400	7 446 867
hors CTS	3 679 098											24 881		2 593 031	1 086 067
remboursement PJA	1 000 000													0	1 000 000
PERSONNEL	38 484 800	0	0	0	0	0	0	3 466 000	800 000	1 600 000	0	800 000	0	6 666 000	33 344 369
logement	22 666 000							3 466 000	800 000	1 600 000		800 000		6 666 000	16 000 000
secrétaire	4 400 000													0	4 400 000
chauffeur	2 160 000													0	2 160 000
mission+ dép	6 258 800													0	6 258 800
voyages & déménagt	3 000 000													0	3 000 000
EQUIPEMENT	3 300 000	0	332 000	0	0	0	0	0	0	220 000	0	0	0	552 000	2 748 000
matériel bur	1 000 000		332 000							220 000				552 000	448 000
location bureau	2 300 000													0	2 300 000
FONCT BUR EXEC	17 809 817	135 000	336 440	272 748	84 017	465 271	72 260	179 656	185 914	138 560	134 260	224 760	247 112	2 475 998	15 333 819
fonct bur	12 356 079	87 000	288 440	205 708	49 642	99 711	8 260	131 656	108 987	106 560	58 260	179 760	243 612	1 567 596	10 788 483
fonct véh	5 453 738	48 000	48 000	67 040	34 375	365 560	64 000	48 000	76 927	32 000	76 000	45 000	3 500	908 402	4 545 336
ACTIONS	12 631 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 631 400
appro réseau	8 000 000													0	8 000 000
expertise et études	4 631 400													0	4 631 400
Conférence de presse	11 350 618		605 834		4 220 140	4 011 840		572 830		533 144	1 086 067		320 763	11 350 618	0
Atelier plan strat	17 000 000														17 000 000
Equipement réseau	2 000 000													0	2 000 000
TOTAL	117 250 000	135 000	1 274 274	272 748	4 554 157	5 508 161	72 260	4 532 386	1 519 233	3 411 580	2 021 382	1 189 641	1 694 225	26 185 047	91 064 953

Suivi Budgétaire RAPAC - Régie 2003 - Année 2004

Nature des dépenses	Budget Régie FED	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	octobre	nov	déc	total dépenses	solde
REPORT														26 185 047	91 064 953
REUNIONS	14 673 365	2 495 800	0	0	0	1 785 167	0	0	0	0	0	0	0	9 421 398	5 251 967
durant CTS	9 994 267	2 495 800				1 785 167								6 828 367	3 165 900
hors CTS	3 679 098													2 593 031	1 086 067
remboursement PJA	1 000 000													0	1 000 000
PERSONNEL	38 484 800	600 000	0	0	0	0	3 418 600	2 179 325	3 102 500	1 979 800	5 175 300	847 560	2 014 800	25 983 885	12 500 915
logement	22 666 000	600 000					2 600 000	325 000	1 500 000	400 000	1 600 000	400 000	1 600 000	14 891 000	7 775 000
secrétaire	4 400 000								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000	2 400 000
chauffeur	2 160 000							125 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	1 025 000	1 135 000
mission+ dép	6 258 800						589 700	450 200	531 300	1 294 800	2 219 500	88 560	5 174 060	5 174 060	1 084 740
voyages & démenagt	3 000 000						228 900	1 279 125	491 200	105 000	775 800	179 000	-165 200	2 893 825	106 175
EQUIPEMENT	3 300 000	0	0	0	0	0	0	0	195 000	330 300	382 000	190 000	190 000	1 839 300	1 460 700
matériel bur	1 000 000								195 000	240 300	87 000			879 300	120 700
location bureau	2 300 000									90 000	295 000	190 000	190 000	960 000	1 340 000
FONCT BUR EXEC	17 809 817	53 460	17 710	500 403	473 610	457 694	1 823 926	436 986	1 724 419	905 820	586 090	645 983	1 231 357	11 333 456	6 476 361
fonct bur	12 356 079	42 460	17 710	68 167	371 510	457 694	1 809 426	308 180	1 467 698	777 795	450 140	556 303	1 031 361	8 926 040	3 430 039
fonct véh	5 453 738	11 000		432 236	102 100		14 500	128 806	256 721	128 025	135 950	89 680	199 996	2 407 416	3 046 322
ACTIONS	12 631 400	0	0	0	0	590 400	2 893 500	0	0	1 815 001	1 530 998	399 500	9 648 756	16 878 155	-4 246 755
appro réseau	8 000 000					590 400	2 893 500			1 815 001	1 530 998	199 500	5 071 406	12 100 805	-4 100 805
expertise et études	4 631 400											200 000	4 577 350	4 777 350	-145 950
Conférence de presse	11 350 618													11 350 618	0
Atelier plan strat	17 000 000								444 000	4 493 253	4 142 210	11 700 010	-400	20 779 073	-3 779 073
Equipement réseau	2 000 000													0	2 000 000
TOTAL	117 250 000	3 149 260	17 710	500 403	473 610	2 833 261	8 136 026	2 616 311	5 465 919	9 524 174	11 816 598	13 783 053	13 084 513	97 585 885	19 664 115

total dépenses **97 585 885**
solde **19 664 115**
engagements : 0

BUDGET FFEM : AVENANT

VOLETS	Budget FFEM	Total dép	Solde 31/12	Nvx besoins	Avenant	Nv Budget
VOLETS TRANSVERSAUX	107 576 948	67 464 708	40 112 240	20 796 415	-19 315 825	88 261 123
Formation	45 261 033	41 146 453	4 114 580	10 000 000	5 885 420	51 146 453
Toutes formations	45 261 033	41 146 453	4 114 580	10 000 000	5 885 420	51 146 453
Promotion	62 315 915	26 318 255	35 997 660	10 796 415	-25 201 245	37 114 670
Publications livrées	37 000 000	22 120 774	14 879 226	0	-14 879 226	22 120 774
Affiches et dépliants	15 000 000	1 786 481	13 213 519	0	-13 213 519	1 786 481
Plaqueette Rapac	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
Publications diverses	2 315 915	2 411 000	-95 085	2 796 415	2 891 500	5 207 415
DEVELOPPEMENT PRODUITS	451 299 000	163 210 107	288 088 893	302 950 400	14 861 507	466 160 507
CONGO ODZALA	186 292 000	43 040 656	143 251 344	123 040 000	-20 211 344	166 080 656
Prospection inventaires	20 000 000	7 576 761	12 423 239	31 040 000	18 616 761	38 616 761
Prospections bates Lokoué	0	0	0	11 180 000	11 180 000	11 180 000
Forêts galerie + produit chimpanzé	0	0	0	16 700 000	16 700 000	16 700 000
Maintenance Logistique Mboko	0	0	0	3 160 000	3 160 000	3 160 000
Prospection, centre recherches	20 000 000	7 576 761	12 423 239	0	-12 423 239	7 576 761
Consolidation de l'offre	166 292 000	35 463 895	130 828 105	92 000 000	-38 828 105	127 463 895
Infrastructures pistes d'accès	88 092 000	15 851 812	72 240 188	80 000 000	7 759 812	95 851 812
Rénovation camp Mboko	0	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Dév.Produits miradors /campement	78 200 000	19 612 083	58 587 917	7 000 000	-51 587 917	26 612 083
GUINEE MONTE ALEN	32 142 000	21 912 989	10 229 011	0	-10 229 011	21 912 989
Consolidation de l'offre						
Campements miradors	32 142 000	21 912 989	10 229 011	0	-10 229 011	21 912 989
SAO TOME	19 023 000	16 890 260	2 132 740	51 680 000	49 547 260	68 570 260
Consolidation de l'offre						
Réhabilitation piste Bom Sucesso	0	0	0	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Jardin botanique (6 mois)	0	0	0	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Campement Praia Jalé (A.T.gestion)	19 023 000	16 890 260	2 132 740	19 680 000	17 547 260	36 570 260

VOLETS	Budget FFEM	Total dép	Solde 31/12	Nvx besoins	Avenant	Nv Budget
GABON LOPE	213 842 000	81 366 202	132 475 798	128 230 400	-4 245 398	209 596 602
Prospection ressources	58 324 000	3 461 512	54 862 488	9 000 000	-45 862 488	12 461 512
<i>Inventaires faune</i>	58 324 000	3 461 512	54 862 488	9 000 000	-45 862 488	12 461 512
Consolidation de l'offre	136 618 000	73 039 400	63 578 600	110 000 000	46 421 400	183 039 400
Infrastructures pistes d'accès	72 718 000	7 220 105	65 497 895	30 000 000	-35 497 895	37 220 105
Ecomusée	0	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Camp, logt, brigade, case pas	27 000 000	24 008 174	2 991 826	22 500 000	19 508 174	46 508 174
Habituation gorilles	20 400 000	27 474 551	-7 074 551	7 500 000	14 574 551	34 974 551
Diversification Mikongo	8 500 000	12 561 770	-4 061 770	0	4 061 770	12 561 770
Infrastructures légères	8 000 000	1 774 800	6 225 200	0	-6 225 200	1 774 800
<i>Autres (après plan aménagt)</i>	0	0	0	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Appui mise en exploitation	18 900 000	4 865 290	14 034 710	2 230 400	-11 804 310	7 095 690
Etude impact/viabilité tsme	0	0	0	2 230 400	2 230 400	2 230 400
Appui au démarrage	18 900 000	4 865 290	14 034 710	0	-14 034 710	4 865 290
Appui Plan d'Aménagement	0	0	0	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Facilitateur+homologue+dépl.	0	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Réunions et validation	0	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais impression	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000
SUIVI EVALUATION	57 068 259	28 190 577	28 877 682	33 332 000	4 454 318	61 522 577
Missions Suivi	25 582 323	1 997 035	23 585 288	16 932 000	-6 653 288	18 929 035
Frais gestion Rapac	31 485 936	26 193 542	5 292 394	16 400 000	11 107 606	42 593 542
TOTAUX en francs cfa	615 944 207	258 865 392	357 078 815	357 078 815	0	615 944 207
TOTAUX en euros	939 000,89	394 637,75	544 363,14	544 363,14	0,00	939 000,89